

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 727-3721

Québec, le 15 juillet 2005

M. Carol Lizotte
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
92, 2^e rue Ouest, bureau 207-1
Rimouski (Québec) G5L 8B3

Objet : Projets de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue en mai et juin dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

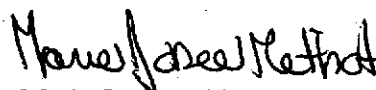
- Est-ce que le processus suivi dans le cas des projets d'appel d'offres d'approvisionnement du premier 1000 MW d'énergie éolienne (obtention d'une lettre d'intention avec consultation des partenaires, dont la SEPAQ et le MDDEP, conditions d'implantation selon les usages et les zones décrites dans le PRDTP) s'appliquera pour tout projet qui ne sera pas soumis aux appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, tels les projets communautaires, ceux de moins de 10 MW, les projets à des fins d'essai et les projets avec Hydro-Québec Production. Dans la négative, quelle sera alors la procédure détaillée suivie par le MRNF pour chaque type d'installations ?
- Le processus suivi dans le cas des projets d'appel d'offres d'approvisionnement du premier 1000 MW d'énergie éolienne va-t-il s'appliquer pour l'appel d'offres du 2000 MW annoncé récemment par le Gouvernement ?
- Un Plan régional de développement du territoire publique (PRDTP) pour le volet éolien a-t-il été fait ou est-il prévu pour d'autres régions du Québec et si oui, lesquelles ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission